

Distances de plantation : que dit la loi ?

(Article 671 du Code Civil)

RAPPEL des règles de base :

- **Arbres et arbustes d'une hauteur supérieure à 2 m à l'âge adulte** (et non le jour de la plantation...) doivent être plantés à **au moins 2 m de la limite de propriété** (clôture).
- **Arbres et haies ne dépassant pas 2 m** doivent être plantés à **au moins 50 cm du terrain voisin**.
- Ces règles ne s'appliquent pas aux plantes palissées s'il existe un mur de séparation mitoyen, chacun est libre d'y adosser un arbre en espalier, ou une grimpante, pourvu que ces derniers ne dépassent pas la crête du mur en question. Elles ne s'appliquent pas non plus si le mur est privatif, seul le propriétaire peut planter en espalier...

NUISANCES SONORES

RAPPEL : l'usage d'engins motorisés (tondeuses, tronçonneuses...) est interdit en dehors des horaires suivants :

Semaine : 8h30-12h00 et 14h00-19h00

Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-18h00

Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00

ENCOMBRANTS

Encombrants : sur RDV, **01 69 94 14 18**

Service gratuit une fois dans l'année pour les plus de 65 ans.

DECHETS VERTS

Le ramassage des végétaux a repris : tous les 15 jours de mars à novembre **le vendredi après-midi les semaines impaires**.



ÉDITO

Malgré une baisse significative des dotations de l'Etat, le budget 2015 a été tenu grâce aux efforts consentis pour maîtriser en particulier les dépenses de fonctionnement.

L'année 2016 se poursuivra avec la même rigueur budgétaire en raison d'une nouvelle baisse des dotations d'Etat et de la hausse de la contribution communautaire prévue pour financer le « stade nautique » de la CCVE situé à Mennecey.

Pour cette année encore, nous avons décidé de ne pas augmenter l'imposition communale tout en maintenant la même qualité de services.

Parmi les actions festives de ce début d'année, les événements « solidaires » (Restos du Cœur, Une Jonquille pour Curie) ont été particulièrement valorisants à Leudeville.

Je souligne d'ailleurs l'extraordinaire engagement et réussite de nos deux associations « Vents de Fleurs » et « Evasion Vert Leudeville » qui ont rassemblé le temps d'un week-end plus de 500 personnes, toutes mobilisées pour la lutte contre le cancer. Tout simplement remarquable !

Au regard de l'implication de nos associations, nous continuerons de les soutenir car elles contribuent à dynamiser le village.

Par ailleurs, vous découvrirez bientôt les nouveaux vestiaires sportifs installés fin avril.

Je vous informe également que la vidéo-protection, destinée à apporter plus de sécurité dans le village, sera réalisée courant 2016.

Bien à vous.

Jean-Pierre Lecomte

CHIENS TENUS EN LAISSE

Nous rappelons la loi n° 83.629 du 12 juillet 1983 : dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse. Par ailleurs, merci de veiller à la propreté de la voie publique.

Leudeville

Fête du village

Vendredi 20 mai au Lundi 23 mai 2016

Fête Foraine

- **Vendredi 20 mai**
- Distribution des tickets manèges aux enfants
- **Samedi 21 mai**
- A partir de 8h30 : Distribution de brioches.
- A partir de 13h00 : Inscription au tournoi de pétanque au stade de Leudeville. Début du Tournoi 13h30.
- Buvette sur place
- Animation d'aéromodélisme avec l'aéroclub des Cigognes
- **Dimanche 22 mai**
- Brocante
- (Bulletin d'inscription disponible en Mairie ou sur www.leudeville.fr)
- Buvette et restauration sur place
- 10h à 18h : Animation par le groupe folklorique « Le Réveil Auvergnat »
- **Lundi 23 mai**
- 15h30 : Rendez-vous à l'école élémentaire des Tilleuls pour le goûter offert aux enfants des écoles élémentaire et maternelle.

Rejoignez-vous aux festivités !

Comité des fêtes

AGENDA

1er mai :	Distribution du muguet aux + de 85 ans
8 mai :	Commémoration du 8 mai 1945
12 mai :	Après-midi Jeux
19 mai :	Sortie culturelle à Paris : Quartier des Batignolles
21-22 mai :	Fête du village et brocante
21 mai :	Tournoi de pétanque
4 juin :	Concert Musique Buissonnière
5 juin :	Sortie VTT organisée par les CME
9 juin :	Après-midi Jeux
16 juin :	Sortie culturelle : journée à Reims
18 juin :	Tournoi de football
24 juin :	Remise des calculatrices aux enfants de CM2 passant en 6ème
25 juin :	Fête de la Saint-Jean, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et fête de la musique

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr

Flash info, édition avril 2016
 Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
 Crédits photos : Service Communication



DOSSIER : BUDGET MUNICIPAL

LES CHIFFRES CLES

**Excédent 2015
reporté en 2016 :**
311 000 €

Budget 2016
Fonctionnement :
1 610 000 €
Investissement :
630 000 €
Total 2 240 000 €

Dettes par habitant :
330 €

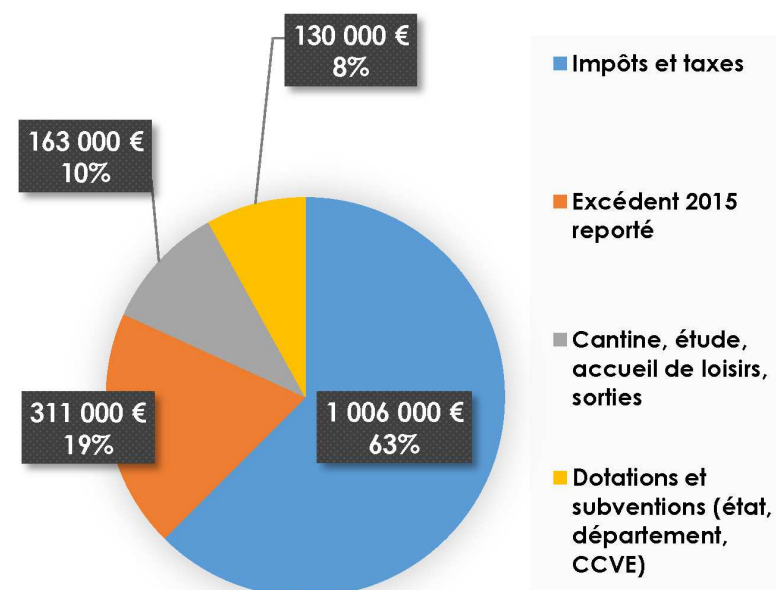
Moyenne de l'Essonne :
696 € / habitant (2013)

Baisse dotation de l'Etat
2016/2015 = - 9 000 €
2016/2014 = - 36 000 €

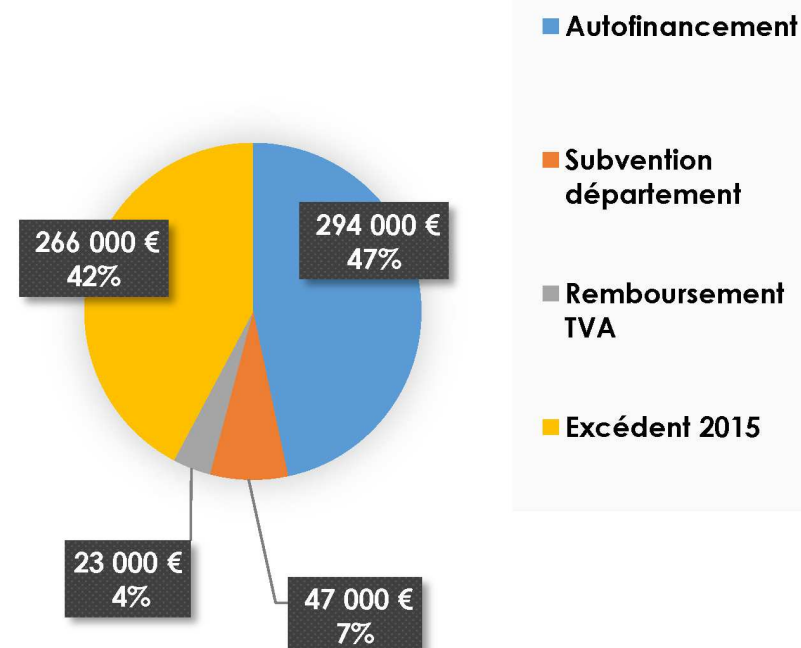
Contribution pour la CCVE
2016/2015 = + 3 400 €
2016/2014 = + 7 000 €

**Augmentation du taux
d'imposition communale
2016**
= 0 %
(Prévoir + 4% sur le foncier
pour le Département et la
CCVE)

FONCTIONNEMENT : 1 610 000 €



INVESTISSEMENT : 630 000 €



3 QUESTIONS À JEAN ROUSSEAU - AERoclub DES CIGOGNES

Quelle est l'origine de votre association ?

L'Aéroclub des Cigognes a été créé en 1938, au moment de l'aviation populaire, son siège social étant localisé à Sainte-Geneviève-des-Bois. A cette époque, les jeunes faisaient du modélisme jusqu'à 16 ans ; ensuite, ils apprenaient à piloter les planeurs et, à 18 ans, ils passaient sur avions à moteur. A cette même époque, le club volait à Orly et l'aéromodélisme pouvait se pratiquer un peu partout.

Après la guerre, seule l'activité modéliste se maintiendra, les autres activités disparaissant rapidement, faute d'un terrain de vol suffisamment proche des adhérents. Dans les années 60, avec le développement de la radiocommande, le club s'illustre en créant le "Grand Cirque des Cigognes", la première grande démonstration d'aéromodélisme en France ; elle sera organisée sur la base d'essais en vol de Brétigny et s'arrêtera en 2000. Dans les années 70, par une convention avec le club, le CEV met à disposition un terrain d'aéromodélisme, utilisable le week-end jusqu'au moment de l'arrêt des vols en 2003. La BA 217 reprend alors la convention et donne au club la possibilité de voler tous les jours, mais fin 2004, le site de vol est déplacé hors clôture vers la ferme INRA.

Aujourd'hui, le siège social du club se trouve toujours à Sainte-Geneviève-des-Bois et cette ville met à disposition un local pour la construction et les réunions. Le club dispose d'un terrain de vol à Leudeville, proche de la ferme INRA de Bressonvilliers, d'une superficie de 5,5 hectares, dont 2,2 ha sont dédiés au site avion et 3,3 ha au site planeur. En outre, un accord a été passé avec la commune du Plessis-Pâté pour permettre au club l'utilisation d'un gymnase.

Que recherche-t-on au sein du club ?

Le club permet à ses 160 adhérents d'assouvir leur passion : faire voler des modèles réduits. Ainsi, il les aide à apprendre à piloter, à assembler et à régler leurs planeurs ou leurs avions. La propulsion des aéromodèles est assurée par des moteurs thermiques et, de plus en plus, par des moteurs électriques, avec l'avènement des batteries LiPo.

La Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM) aide les jeunes de moins de 18 ans à acquérir leur premier modèle (avion ou planeur + radiocommande pour environ 175 €, au lieu de 400 € dans le commerce). Les débutants apprennent d'abord à voler sur simulateur puis en double commande sur le terrain avec un moniteur ; ils peuvent ensuite passer un Brevet qui reconnaît le niveau de pilotage atteint. Par la suite, le pilote peut s'orienter vers la compétition ou se satisfaire du vol loisir. A noter que le club se distingue, depuis de très nombreuses années, en compétition planeur : ainsi, en 2015, il a été classé premier par la FFAM sur les 830 clubs affiliés.

Quelles sont vos prochaines animations dans notre commune ?

Traditionnellement, nous nous associons à la fête du village au mois de mai, en réalisant une animation avec vol sur le terrain de football. Pour les élèves de l'école élémentaire (env. 50 enfants), nous organisons chaque année, avec le soutien de notre département, **une journée d'initiation** comprenant un cours sur la théorie du vol, la construction d'un petit planeur, une séance de simulateur et un vol en double commande : le rendez-vous est fixé cette année au **16 juin**.

Destinée à donner aux jeunes le goût de la compétition, la **Coupe "Easy Glider"** aura lieu le **18 juin**. Un autre événement à ne pas manquer sera la rencontre "**Grandes Plumes**" le **26 juin** réunissant des planeurs de grande envergure.

Toutes ces manifestations se dérouleront sur notre terrain de vol situé à proximité de l'INRA. Enfin, le club sera bien entendu présent à la journée des associations de Leudeville, le **samedi 3 septembre 2016**.

Tous les week-ends, les adhérents volent sur les sites de vol. Nous vous invitons donc à venir les voir et surtout à vous renseigner auprès d'eux avant de vous lancer dans l'aéromodélisme.

Consultez également le site du club : <http://www.aeroclub-cigognes.info>





Pâques à Leudeville

La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée le dimanche 27 mars au square Michel Dardelet pour le plus grand bonheur des petits et des grands, qui se sont joyeusement rués sur les friandises cachées dans les bosquets. Elle a rassemblé 65 enfants.

Les deux collectes au profit des **Restos du cœur** de Marolles des 23 et 30 janvier ont permis de récolter 101 kg de marchandises (alimentation et produits d'hygiène). Un grand merci aux généreux donateurs, aux CME, ainsi qu'aux bénévoles qui se sont mobilisés.

Le CCAS organise depuis novembre une fois par mois un après-midi « **JEUX** » : belote, scrabble... 25 seniors leudevillois sont déjà venus passer ainsi un moment convivial (en moyenne une quinzaine de personnes par séance, voire plus). N'hésitez pas à venir pour jouer ou discuter... **R.V. donc les 12 mai et 9 juin à 14 H à la salle des Jonquilles** autour d'un café.

Un point d'accès au droit des personnes âgées de l'association **gérontologique de l'Essonne (AGE91)** a vu le jour.

Pour plus d'informations :

Permanence téléphonique au 01 64 99 79 85 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 H à 16H30 (répondeur 24H/24)

www.age91.org et pad@age91.org

Salon Autonomie : l'autonomie à tous les âges de la vie (handicap, grand âge, maintien à domicile).

les **8, 9 et 10 juin 2016**

Paris Expo Hall 4
Porte de Versailles



Le **15 mars**, l'association **UFC Que Choisir** est venue animer une rencontre sur le thème du « **démarchage à domicile** ».

Elle a rassemblé une quinzaine de personnes qui ont ainsi pu être informées et poser toutes leurs questions relatives à ce sujet complexe et d'actualité.

La semaine bleue 2016 aura lieu du 3 au 9 octobre, en partenariat avec l'EHPAD. Le programme est en cours d'élaboration et vos idées seront les bienvenues pour agrémenter cette semaine.

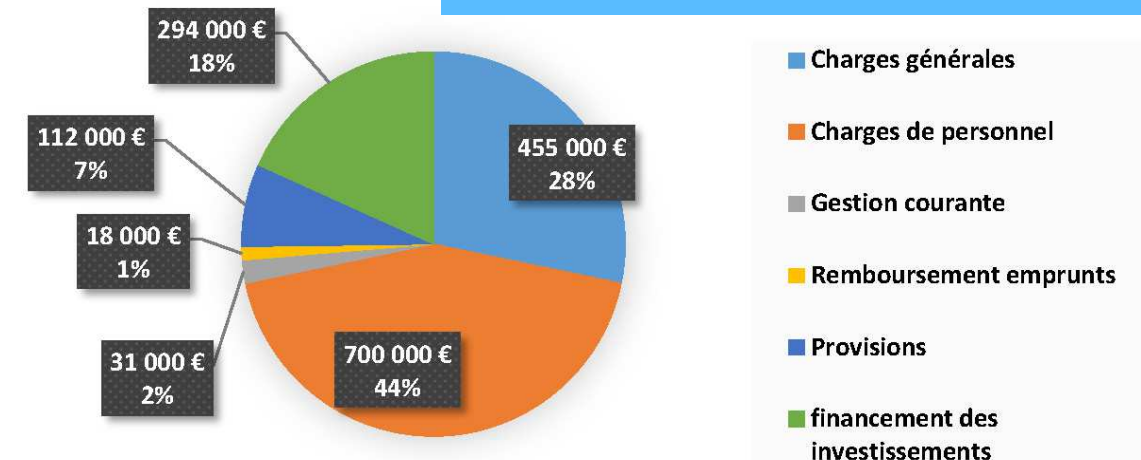
RAPPEL : Il existe diverses permanences à la Maison des Services Publics, Parvis des Communautés à BALLANCOURT. La CAF, la CPAM, la MDS (Maison des Solidarités), le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) ainsi qu'un écrivain public peuvent vous recevoir, apporter des réponses à vos questions et vous aiguiller dans vos démarches administratives. De plus, une aide à la création d'entreprise vous est proposée.

Prenez rendez-vous au 01 64 93 20 21

Le **Guide des familles face au vieillissement** : « **Comment accompagner ses aînés ?** » est disponible en mairie ou à télécharger sur le site www.udaf91.fr

Violences conjugales : le CIDFF assure des permanences juridiques réservées aux victimes de violences conjugales dans 10 commissariats de police et brigades de gendarmerie de l'Essonne, notamment la brigade de gendarmerie de Mennecy (avenue Villeroy **01 64 57 22 22 le 3ème jeudi du mois de 14 H à 17 H, gratuit et strictement confidentiel**). En cas d'urgence, appelez le numéro national 3919.

FONCTIONNEMENT : 1 610 000 €



Charges générales : 455 000€

- Contrats de prestations et maintenances = 175 000€
- Fêtes et cérémonies, sorties = 90 000€
- Ecoles, cantine, goûters = 70 000€
- Eau, électricité, chauffage, carburant, frais de communication = 65 000€
- Equipements, fournitures = 40 000€
- Honoraires = 15 000€

Charges de personnel : 700 000€ (2/3 salaires, 1/3 cotisations patronales)

Dont indemnités des élus = 59 000€

Gestion courante : 31 000€

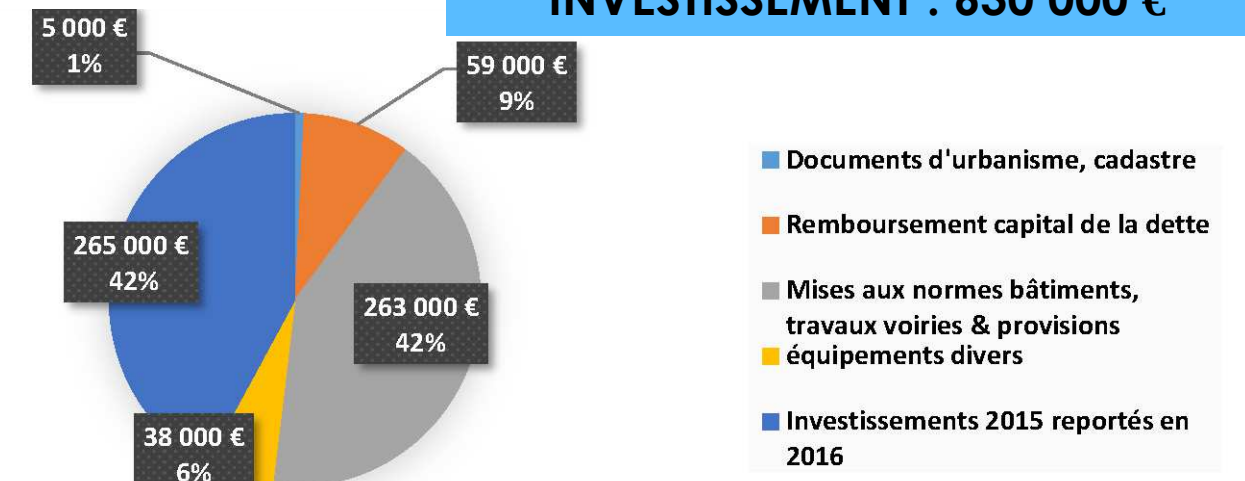
- CCVE et autres = 16 000€
- Associations & CCAS = 15 000€

Remboursement intérêts d'emprunts : 18 000€

Financement des investissements : 294 000€

Provisions pour dépenses imprévues : 112 000€

INVESTISSEMENT : 630 000 €



Dépenses 2015 reportées sur 2016: 265 000€

- Vestiaires sportifs pour écoles et associations = 100 000€
- Travaux et aménagements de voirie = 91 000€
- Aménagements divers (accueil de loisirs, mairie, salle des fêtes = 48 000€
- PLU = 26 000€

Nouvelles dépenses programmées pour 2016 : 306 000€

- Equipements divers (écoles, accueil de loisirs, mairie, salles des fêtes) = 38 000 €
- Travaux bâtiments, voiries, aménagements divers, provisions = 263 000 €
- Documents urbanisme, cadastre = 5 000€

Remboursement capital de la dette : 59 000€

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2016

L'intégralité des textes est à retrouver sur le site www.leudeville.fr / rubrique Vie Municipale / publications

1/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2015

2/ Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2015

Délibération d'approbation
Délibération d'affectation du résultat

3/ Vote du budget primitif 2016

Délibération de vote des subventions
Délibération de vote des taux
Délibération de vote du budget

4/ Approbation du compte administratif et compte de gestion 2015 Assainissement

Délibération d'approbation
Délibération d'affectation du résultat

5/ Vote du budget primitif 2016 Assainissement

Délibération de vote du budget

6/ Délibération : prime départ à la retraite

Instauration d'une prime lors du départ à la retraite des agents de la commune de Leudeville dont les critères sont les suivants :

- De 10 ans à 20 ans au sein de la collectivité : 1 mois de salaire
- Plus de 20 ans au sein de la collectivité : 2 mois de salaire

Il est noté que ces montants ne peuvent être cumulés.
Cette prime sera versée avec le dernier mois de salaire de l'agent.

7/ Délibération : mise à disposition de vaisselle dans le cadre des locations de la salles des fêtes

Proposition de location du lot de vaisselle : 100 €
Ce lot comprend : 200 grandes assiettes, 200 petites assiettes, 200 verres, 200 fourchettes, couteaux et petites cuillères.
En cas de casse ou de perte, il sera appliqué un tarif de remplacement : Grande assiette 5 €, petite assiette 3 €, verre 2 €, couvert 1 €

8/ Sollicitation de subvention dans le cadre de la mise à disposition de fonds parlementaires :

Considérant la mise à disposition de fonds parlementaires pour aider les communes pour le financement de leurs investissements.

Considérant le projet d'achat de matériels pour le service culturel, dont le financement est porté au budget primitif de la commune pour 2016.

Le Conseil Municipal sollicite un financement auprès de Monsieur le Député Michel POUZOL, pour l'aide à l'achat de ces matériels.

Une Jonquille pour Curie

Une Jonquille pour Curie est un événement national de mobilisation contre le cancer, autour du symbole de la jonquille.

Les 19 et 20 mars dernier, **Evasion Vert Leudeville et Vents de Fleurs**, associations de notre village sont devenues ambassadrices de cette opération.

Leur engagement a été formidable et l'accueil qui leur a été réservé pour cette 1ère édition l'a tout autant été.

Malgré le froid, nombreux étaient ceux qui se sont rendus au stade pour prendre le départ des activités sportives et à la salle des fêtes pour voir l'exposition d'art floral, les broderies, déguster une crêpe, apporter leur soutien ...

Grâce à la mobilisation de chacun, la collecte sur Leudeville s'élève à plus de **11 000 €**.

Au-delà de cette somme, c'est la solidarité qui prime et rime avec générosité.

La totalité des recettes a été récemment reversée à l'Institut Curie.

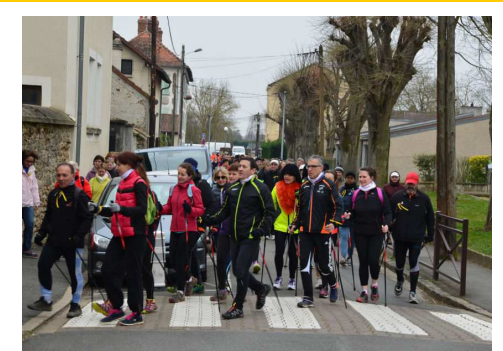
Evasion Vert Leudeville, Vents de Fleurs et l'Institut Curie remercient tous les participants.

Une si belle aventure ne peut s'arrêter là, rendez-vous en mars 2017 pour faire de nouveau fleurir l'espoir le temps d'un week-end.



En chiffres :

- ♦ Collecte nationale : 515 000 €
- ♦ Collecte de 42 associations françaises : 50 000 €
- ♦ A Leudeville :
 - Collecte : 11 000 €
 - 70 bénévoles
 - 840 pots de jonquilles
 - 2 200 crêpes
 - 150 personnes présentes au concert
 - 350 sportifs



ENFANCE / JEUNESSE

STATUT DES STAGIAIRES :

Chaque année 1,2 million de jeunes découvrent le monde de l'entreprise grâce aux stages. Depuis septembre 2015, la loi s'est renforcée et leur garantit une meilleure protection.

- ♦ Tarif minimal : 3,60 € de l'heure pour une présence de plus de 2 mois dans l'entreprise (l'employeur peut choisir d'augmenter cette rémunération).
- ♦ Présence du stagiaire dans l'entreprise limitée à 6 mois
- ♦ Le stagiaire possède les mêmes avantages que tout salarié
- ♦ Il doit être encadré par 2 tuteurs : un enseignant référent de l'établissement de formation et un employé désigné au sein de l'organisme d'accueil
- ♦ Pour un stage à temps complet, la présence imposée au stagiaire doit être la même que pour les autres salariés : durée de travail quotidienne et hebdomadaire, poste de nuit, repos et jours fériés
- ♦ Dans une entreprise de 20 salariés et plus, le nombre de stagiaires ne peut dépasser plus de 15% des effectifs. Les sociétés plus petites ne peuvent pas accueillir plus de 3 stagiaires simultanément.



SOIREE JEUX / PIZZA - 9 avril 2016

36 jeunes de 8 à 15 ans ont participé à cette soirée dans une ambiance conviviale. Chaque enfant a proposé des jeux et a pu en découvrir d'autres. Un grand merci à Mathieu Dérubé, Président de l'association « chaos lord », association de jeux de société de Marolles en Hurepoix, pour sa présence et son implication.

 **UNE JOURNEE A CenterParcs SAMEDI 28 MAI 2016**

Les Hauts de Bruyère en Sologne proposée aux jeunes de 11 ans (6ème) à 17 ans

Information de dernière minute !

Cette sortie jeunesse est annulée en raison de travaux sur la rivière sauvage et les bassins extérieurs.

Une nouvelle sortie sera programmée ultérieurement.

Les personnes inscrites seront remboursées.



CADRE DE VIE

VESTIAIRES SPORTIFS

Les travaux réalisés sur les équipements sportifs devenus vétustes, ont été entrepris mi-avril.

Leur montant est estimé à 107 009 €. La commune a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 47 206 €, à laquelle s'ajoute celle du Sénateur Serge Dassault de 5 000 €.

En premier lieu, le module « douches » attenant au local football a été détruit. Les concepts Sécurité et Sanitaires n'étaient plus admissibles. Le local football a retrouvé sa forme d'origine avec sa porte d'accès arrière. Ensuite, un bâtiment formé de quatre modules accolés a été mis en place dans le prolongement de ce local. Il comporte deux vestiaires douches : filles et garçons et deux sanitaires en face avant, dont un pour les personnes à mobilité réduite.

Ces aménagements ont permis la mise en conformité de l'installation électrique et de toutes les arrivées et évacuations d'eau. Nous restons tributaires de la disponibilité d'ERDF pour la clôture définitive du chantier, un changement de compteur étant nécessaire. Les travaux Génie Civil, raccordements, évacuations et abords seront terminés fin Avril.

Ces vestiaires seront destinés à accueillir les classes scolaires, l'accueil de loisirs, les membres de l'AFAL, les associations Leudevilloises. Ils pourront également être utilisés lors de manifestations se déroulant sur le stade.



C.C.V.E.- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE



➤ Le **rapport annuel de développement durable 2015** de la Communauté de Communes du Val d'Essonne est disponible sur le site de la mairie www.leudeville.fr

Il peut être téléchargé à partir de la page d'accueil.

➤ Aménagement de la base aérienne 217

Le travail se poursuit sur la reconversion de cette ancienne base militaire. Sur les emprises de l'ancienne zone des casernes, propriété en passe d'être cédée à la CCVE, les études d'aménagement (VRD, accès - desserte, démolitions, paysage, impact sur l'environnement, loi sur l'eau, pyrotechnie) et de positionnement économique ont été menées durant l'année 2015. Les conclusions de ce travail devraient intervenir courant 2016. Un avenant d'une année supplémentaire (mars 2016 - mars 2017) au Contrat de Redynamisation du Site Défense (CRSD) a été signé avec l'Etat, le Département, les 2 intercommunalités, les 4 communes sur la BA217, la Chambre Interdépartementale d'agriculture d'Ile de France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne et l'Agence pour l'Economie en Essonne.

➤ Le très haut débit

Le développement numérique répond aux besoins de la population et représente un potentiel de croissance dans le cadre de l'aménagement du territoire de l'Essonne. Les communes de la CCVE sont bien entendu concernées ; l'installation du très haut débit s'effectuera entre 2017 et 2020.

RETOUR EN IMAGES



Le comité des fêtes a organisé le **6 février** sa traditionnelle soirée au profit **des RESTOS du COEUR** (la douzième). Aux membres du comité se sont joints trois autres bénévoles (deux leudevillois et un vertois) qui ont assuré la préparation du plat principal, et ce n'était pas une mince affaire. Une fois de plus, Leudeville a répondu présent à cette soirée de solidarité : **120 participants** et **2.908 € collectés** et remis au comité départemental des restos du cœur. Rappelons que cette soirée est une des six autorisées au niveau du département et qu'elle est la deuxième en matière de fonds collectés. A l'année prochaine, pour faire mieux encore, car les restos comptent sur nous ...

soirée cabaret contes

Cette année « **L'écoute s'il pleut** » nous avait concocté un cabaret- contes au thème très particulier :

« la cour des contes, repris de justesse »

Quelque peu disjonctés, les avocats ont défendu l'indéfendable avec une joyeuse mauvaise foi. Les témoins ou les plaignants, sortis de quelques asiles, ont suivi le délire grandissant prouvant qu'on peut rire de tout sans fâcher personne. La centaine de spectateurs a oublié la morosité des jours en riant de bon cœur à ce spectacle à l'humour et à la bonne humeur de conteurs survoltés mêlant le léger au terrible, la réalité au rêve irréalisable, la vérité à l'absurdité de la vie. Avec le rire comme thérapie, tous ont fort applaudi, libérés de leurs soucis pour un soir. Ils en redemandent



Cabaret-contes pour l'école élémentaire

Tournoi de belote



60 joueurs ont participé. Parmi les gagnants, 2 Leudevillois ont reçu les premiers prix



Concert mélodies Italiennes
le 10 avril 2016
en l'église Saint-Martin
à l'initiative de Musique Buissonnière



Cette année, le carnaval s'est déroulé sur le **thème de la piraterie**. **Jean-Jacques Barré et son équipage** ont invité les pirates et moussaillons de Leudeville à défiler dans les rues de la commune et terminer leur tour en brûlant **Jack's Minion** sur le parking du mail forain. A l'issue du défilé, enfants et parents se sont réunis autour d'un goûter organisé par l'Accueil de loisirs.



Sorties culturelles

18 février : découverte des « **passages couverts** » à Paris, les premières galeries commerciales surmontées d'une verrière et construites pour la plupart dans la 1ère moitié du XIXème siècle afin d'abriter la clientèle des intempéries.



Jeudi 21 avril : destination le château-fort de Blandy les Tours (Seine et Marne)



17 mars : visite des appartements de Mme de Maintenon et de la famille de Noailles au **château de Maintenon**

